

MOUVEMENT INTER 2008 : LE SNETAA N'ACCEPTE PAS !

SON EFFICACITE DONNE DES RESULTATS A LA CAPN DES PLP !

Nous ne nous sommes pas laissés bernés par l'exposé des chiffres présentés à l'ouverture de la CAPN.

Car pour nous, avant tout, le mouvement concerne des familles et des projets de collègues.

Si, dans le second degré, les mutations et premières affectations ont porté, tous corps confondus, sur 42 880 demandes il a été constaté un « tassement » de moins 5%.

Chez les PLP c'est pire ! 4330 demandes il y a deux ans, 4474 demandes l'an dernier et 4162 cette année : la baisse des recrutements des PLP en est la cause évidente.

Quand le Ministère tente de nous convaincre de la bonne satisfaction de ce mouvement « globalement », nous ne pouvons accepter cette « intox » qui veut masquer la réalité difficile.

Le « taux de satisfaction » des certifiés/agrégés s'élèverait à 52% (mais c'est vouloir nier les différences selon les disciplines, en particulier les « petites disciplines » ou les disciplines technologiques désastreuses !)

Pour les PLP, le « taux de satisfaction » annoncé n'était que de 32% « globalement ». C'était le mouvement des PLP le plus difficile depuis toujours, confirmé par les chiffres présentés par le Ministère.

Alors, évidemment, le SNETAA Eil a très fortement réagi !

Selon les disciplines de PLP, certaines avaient 0% de réussite, d'autres 13%... jusqu'à 54% pour l'une d'entre elles. Cela confirme la dure réalité de ce mouvement soumis aux contraintes budgétaires imposées, défavorables aux PLP particulièrement.

De plus, les taux globaux masquent la réalité des disparités énormes au niveau des rangs des vœux satisfaits chez les PLP. 12% des muté(e)s sur un 1^{er} vœu dans une discipline, par exemple, atteste de la difficulté sérieuse du mouvement régulé ; et cela correspond à 88% de collègues de cette discipline toujours pas satisfaits ou en « extension » pour les stagiaires !

Même pour les priorités légales : rapprochements de conjoints, priorités « handicap », APV, le constat est au départ désastreux pour les PLP. 78% de réussite pour les certifiés/agrégés, et seulement 56% pour les PLP (contre 64% l'an dernier !).

Le SNETAA Eil ne pouvait accepter de subir cette grave régulation financière où les PLP payent la facture de surnombres d'autres corps, et il a agi avec force pour faire accroître les « capacités d'accueil », pour favoriser la solution de situations difficiles (et hélas toutes n'ont pas abouti !).

Mais nous devons être fiers de l'action efficace du SNETAA Eil qui a pu permettre un accroissement notable de satisfactions de demandes de collègues (et aussi des Commissaires Paritaires Nationaux du SNETAA Eil qui ont pu faire corriger des erreurs manifestes !)

Oui, même si nous n'avons pas pu obtenir la satisfaction de toutes les demandes, nous sommes fiers à la fin de ce mouvement des PLP d'avoir pu obtenir, suite à notre forte intervention efficace, un nombre important de modifications favorables pour que des collègues accèdent à des académies plus conformes à leurs vœux. Près de 200 modifications, ce n'est pas rien ! Et nous sommes fiers du travail énorme des Commissaires Paritaires Nationaux du SNETAA Eil !

Et bien sûr, la réactivité du SNETAA Eil mérite d'être exprimée. Nos collègues remercient d'avoir pu recevoir immédiatement après la commission un résultat sur leur mail et sur l'« espace adhérent ».

Oui, ce constat fait de notre action, une fois encore prouvée, atteste de notre volonté de défense des collègues. Les élections professionnelles de Décembre 2008 seront l'occasion de confirmer le SNETAA Eil comme première organisation majoritaire chez les PLP. Nous comptons sur vous !

Et pour l'« intra », les collègues pourront compter sur les conseils efficaces de nos responsables SNETAA Eil, qui est le seul syndicat à être représenté dans les CAPA de toutes les académies, pour assurer leur défense efficace après les avoir conseillés utilement.

Oui, vous pouvez, toutes et tous compter sur le SNETAA Eil pour défendre votre droit à mobilité.

Faites confiance au SNETAA Eil pour défendre vos droits !